L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 6 AVRIL 1875. 19me Année.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 6 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, —bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault, à l'escalier des rues Girod et Flood, une Vacherie.

Par Placide J. Spear, coin Royale et Toulouse, —vente continuée de gages forfaits.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins, habillements d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons.

M. Placide J. Spear, encanteur, continuera la vente de gages abandonnés, consistant en diamants fins, montres d'or et d'argent et articles de bijouterie, au coin des rues Toulouse et Royale, aujourd'hui à 10 heures et demie du matin. La vente commencera par un riche lot de valenciennes, de mouchoirs brodés, châles de dentelle et de cashemire, belles nippes de cavaliers et de dames, et autres brillants articles trop nombreux pour être mentionnés dans une notice.

SPECTACLES.

Mardi 6 avril 1875.

OPERA. L'Africaine.
NO. CHARES. La Fille de Mme Angot.
L'ACADEMIE. Grande compagnie de Bremond.

Un autre bill d'allocations.

Le journal officiel a publié, dimanche, une édition revue, corrigée et augmentée du bill d'allocations, édition précédée d'une déclaration de M. Deslonde, secrétaire d'Etat du gouvernement Kellogg, dans laquelle M. Deslonde, après avoir rappelé la première promulgation faite le 2 mars, dit ceci :

Attendu que je suis officiellement informé par le gouverneur de l'Etat de la Louisiane, que les lettres approbation et promulgation ont été faites par erreur et

Attendu qu'un acte portant le même numéro et le même titre, approuvé le 3 avril 1875, n'a été transmis aujourd'hui avec ordre de le promulguer, en conséquence, moi, P. G. Deslonde, secrétaire d'Etat de la Louisiane, je promulgue le dit acte.

On voit que M. Kellogg ne se laisse pas embarrasser par si peu de chose que la promulgation d'un faux texte de loi et par la substitution d'une douzaine de pages dans le texte primitif. M. Kellogg refait le bill a nouveau et fait promulguer sa nouvelle composition. Erreur n'est pas compte.

Le grand jury a trouvé lieu à poursuites contre un subalterne à raison du remaniement opéré dans le texte du bill, et il a ajouté qu'il conviendrait de faire un supplément d'enquête. Nous suggérons aux nouveaux grands jurés de rechercher les noms de ceux qui ont écrit le second bill envoyé par M. Kellogg à M. Deslonde, et de leur demander de qui ils ont reçu l'original du texte copié par eux.

Nous serions assez curieux de savoir si le bill promulgué a été rédigé à nouveau au moyen des douze pages soustraites de l'ancien texte, car alors on pourrait découvrir en la possession de qui ces douze pages sont restées et cela pourrait aider le grand jury à rendre son verdict contre les vrais coupables.

La promulgation d'un second texte de bill n'a pas plus de valeur que celle du premier. Rien ne constate et ne peut constater actuellement l'authenticité du texte. En comparant, d'ailleurs, les comptes-rendus des séances du Sénat et de la Chambre Haute, il est impossible d'y trouver la preuve du passage d'un bill unique et certains.

Les gens qui ont le contrôle des affaires gouvernementales de la Louisiane, ont un sans façon véritablement extraordinaire. Leur gouvernement ayant été créé par la force des baïonnettes, ils croient qu'ils peuvent impunément fouler aux pieds toutes les règles légales, toutes les notions de la forme, tous les usages reçus. Kellogg détrônant une loi et la retirant, nous rappelle ce paysan, maire de son village, qui demandait dès qu'on lui avait appris les avoir mariés, marions-moi que cela ne fait pas ignorance, celui-là le fait par un de leurs serviteurs de tout ce qui peut faire obstacle à sa convenance.

Un de nos confrères annonce que M. Field doit prendre des injonctions contre certaines allocations du bill nouvellement promulgué, en n'exceptant de cette mesure que les salaires des officiers du gouvernement. Nous ne comprenons pas cette distinction. Le bill ou ce qui a été publié sous le titre de loi est nul dans son entier de plein droit et devrait être déclaré tel par tout tribunal impartial.

Nous persistons donc à demander que la législature passe, pendant la session extraordinaire, un bill d'allocations, car il n'y a aucun de légal jusqu'à présent : c'est le seul moyen de couper court aux procès et c'est une excellente occasion pour réduire le budget des dépenses de plus d'un million de dollars.

Bulletin.

Une dépêche de l'officier de santé à Key West dément l'existence dans ce port d'une épidémie de fièvre jaune ; il y aurait eu simplement quatre cas isolés et encore le fait est-il nié par d'autres dépêches.

Le steamer de guerre *Dispatch*, qui devait prendre à son bord les sénateurs et leurs compagnons de voyage pour les conduire à Vera Cruz, a reçu du ministre de la marine l'ordre de retourner à son point de départ, le projet d'excursion ayant été abandonné par ceux qui en avaient pris l'initiative. Cependant le steamer régulier de la Vera Cruz, parti dimanche, a emmené M. Walter Phelps, ex-membre du Congrès et plusieurs autres personnages de marque qui vont passer deux semaines au Mexique.

Le sénateur Morton s'est décidé à repartir hier soir par le chemin de fer, avec ma dame Morton, qui a été malade depuis son arrivée.

Quant aux sénateurs Lamerton, Anthony, Dennis, Patterson et Chandler, ils se sont embarqués dimanche à onze heures à bord du *Dispatch* qui les débarquera à Pensacola ou à tout autre point de la côte de la Floride, d'où ils s'en retourneront chez eux en chemin de fer.

La rupture du projet primitif d'excursion est-elle due à la maladie de madame Morton, à la crainte de la fièvre jaune ou à la tournure prise par nos relations avec de Mexique, voilà ce que nous ne saurions dire.

Les malles de Washington mises à bord du *City of Havana*, emportent certainement le secret relatif à l'état de nos relations. Ces malles doivent assurément contenir des dépêches du gouvernement au ministre américain et des dépêches du ministre mexicain à son gouvernement.

Une guerre ne nous paraît pas imminente, mais il est vraisemblable qu'une démonstration de force aura lieu sur la frontière pour appuyer les demandes qui ont dû être adressées au gouvernement mexicain, soit pour avoir satisfaction des outrages passés, soit pour obtenir des garanties contre le retour des déprédations.

Nous saurons dans une huitaine de jours, par télégraphe, l'accueil qui aura été fait aux dépêches du gouvernement fédéral sur ce sujet.

On trouvera dans nos dépêches de nuit quelques déclarations du président Grant relativement à la question mexicaine.

☞ Avec 20 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

☞ Achetez vos chapeaux d'été au Robt. E. Lee Hat Store, coin Royale et St Louis ou coin Bourbon et Canal.

$50,000 seront payés,
$20,000 seront payés,
$20,000 seront payés,
$20,000 seront payés samedi, le 10 avril, à l'heureux détenteur du billet qui gagnera le gros lot de la Loterie de la Louisiane.

Quelqu'un doit gagner. Assurez-vous d'une chance.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp 5

LA DIRECTION DE L'OPÉRA.—Nous nous sommes contenté d'appeler simplement l'attention de nos lecteurs sur l'avis de M. Canonge parce que l'ex-directeur de l'Opéra annonçait qu'il donnerait, sous peu de jours, dans une circulaire, des détails sur "l'entreprise qu'il se propose de tenter à nouveau." Nous sommes loin d'être indifférents à la question du maintien de l'Opéra, mais nous désirons ne parler qu'en connaissance de cause des diverses combinaisons qui peuvent se présenter. Les circonstances difficiles que nous traversons nous imposent une certaine réserve : nos encouragements et nos recommandations seront naturellement acquis à toute entreprise qui nous paraîtra offrir de sérieuses garanties.

OPÉRA.

C'est ce soir que Mlle Henriette de Joly prend son bénéfice. Elle chantera le rôle d'Inès de l'*Africaine*. Les autres rôles seront tenus par MM. Cielli, Méric, Feitlinger, Laurent et Mlle Vercken.

Jeudi matinée à midi.

Jeudi soir bénéfice de Mlle Liogier.

A partir d'aujourd'hui le spectacle commencera à sept heures et demie.

THÉATRE ST CHARLES. — Décidément, la troupe anglaise d'opéra-bouffe a de la vogue et fait faireur en ce moment. C'est un grand succès tous les soirs et les recettes loin de diminuer augmentent encore si c'est possible.

Dimanche soir et lundi soir nous avons eu la "Fille de Mme Angot". La pièce traduite en anglais perd beaucoup incontestablement, et l'on ne reconnaîtrait guère l'œuvre de Charles Lecocq si ce n'était à cause de certains airs bien connus, trop connus même dans notre ville abondamment pourvue d'orgues de barbarie.

Eh bien, nous avons été satisfait néanmoins de l'interprétation par Mlle Soldene et sa troupe " of the daughter of Mme Angot."

Cela n'a pas autant de charme qu'en français, certainement, mais on y trouve un certain piquant, et c'est drôle tout de même d'entendre des Merveilleux et des poissardes parlant aussi bien l'anglais que le Lord Maire de Londres. A propos des Merveilleux, nous devons dire que le chœur des comparateurs a très bien *marché* et a eu trois fois les honneurs du bis.

La Mlle Lange de Mlle Soldene est également un succès ainsi que la Clairette de Miss Robson. Ce soir, pour la dernière fois, Geneviève de Brabant.)

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de combinaison Bremond a fait ses débuts hier soir, à ce théâtre devant une salle bien garnie.

Cette troupe nous est venue précédée d'une grande réputation et nous avons pu nous convaincre qu'elle n'était nullement usurpée.

Cette troupe se compose d'artistes de tous les genres : on y trouve des chanteurs de chansonnettes comiques, des *mimes*, des mimes, des danseurs, des équilibristes, des gymnasiarques, etc.

On serait difficile si l'on n'était pas content.

C'est notre ami M. Starr qui tient actuellement le contrôle, à la place de M. Short qui est en voyage. Il est trop bien connu des habitués de l'Académie pour que nous ayons besoin de leur rappeler son urbanité et sa bonne humeur.

LE MAESTRO G. CURTO.

Nous avons assisté, dimanche, à la répétition générale du *Requiem-Oratorio* du maestro Curto. C'est tout à fait une œuvre de grand style. On sent, en l'écoutant, que le séjour des pensées les plus élevées, dans la sphère religieuse, est familier à l'esprit du compositeur. Ses inspirations sont heureuses des sentiments tendres et délicats tempèrent l'austérité de ses mélodies. Nous avons remarqué de bien beaux effets d'harmonie. M. Curto sait à merveille tout ce que l'on peut demander aux divers instruments de l'orchestre, et il fait tenir à chacun d'eux le langage qui lui convient le mieux. Les chœurs nous ont charmé, nous y avons distingué des voix de jeunes personnes, dont nous aurons à parler plus tard.

M. Curto mérite d'être encouragé. Il donne un noble exemple aux jeunes gens qui entrent dans la carrière du professorat. Malgré le peu de temps que lui laissent ses élèves, il sait trouver des heures qu'il consacre, non pas au repos, mais au travail de la composition.

Nous regrettons de n'avoir pas entendu une jeune pianiste dont on dit beaucoup de bien. Elève de M. Rolling, Mlle Mouton est cette jeune pianiste; elle jouera, au concert de M. Curto, une mélodie sacrée composée par son professeur.

LES ADIEUX DE MLLE DE MURSKA. — L'éminente et gracieuse cantatrice hongroise tient à se faire regretter du public orléanais. Elle a exécuté, hier soir, un enthousiasme indescriptible par la manière dont elle a chanté la grande scène de folie d'Ophélie, le premier air de ce rôle, la cavatine de *Norma* et le Carnaval de Venise. La salle était brillamment garnie et comble, et jamais la diva n'a été plus acclamée et plus fêtée. Elle nous fait ses adieux demain, dans un grand concert matinée. C'est dire que tous ses admirateurs, et ils sont nombreux, se donneront rendez-vous pour aller l'applaudir une dernière fois.

Monsieur et Madame Sauret et M. Braga ont contribué au succès de cette soirée, qui laissera les meilleurs souvenirs à tous ceux qui y ont assisté.

SOIRÉE MUSICALE.—Nous avons reçu des billets pour une soirée musicale qui doit être donnée vendredi 9 avril à la salle Grunewald, par le jeune Gustave Dausson, pianiste, âgé de 11 ans, avec le concours d'artistes et d'amateurs de la ville. L'âge du jeune pianiste et la position de sa famille le recommandent à l'intérêt bienveillant du public.

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SHILOH.—C'est aujourd'hui le glorieux anniversaire de la bataille de Shiloh. On nous prie d'annoncer qu'un comité de dames de l'Association de Bienfaisance des Dames se tiendra au pied du monument élevé dans le cimetière Greenwood à la mémoire des braves tombés sur le champ de bataille, pour recevoir les offrandes en fleurs destinées à décorer le mausolée.

COURS GRATUIT D'ANGLAIS.—Nous appelons l'attention des français sur la reprise annoncée du cours gratuit de langue anglaise, qui avait été ouvert par l'Union Française et qui avait été suspendu par suite de la mort du professeur. Le cours recommencera à partir de mercredi, 7 avril, comme par le passé, au local de l'Union Française, rue St. Louis, No 9. Les classes ont lieu à 7 heures et demie du soir.

JOURNAUX ILLUSTRÉS. — La librairie Hébert & Cie., au coin des rues de Chartres et Bienvillé, vient de recevoir les numéros du 20 mars, de l'*Illustration* et du *Monde illustré*.

☞ Si vous voulez être élégamment coiffé, allez à la chancellerie du Robt. E. Lee.

MEUBLES A BON MARCHÉ.—Voulez-vous de beaux meubles, bien faits, à la fois solides et élégants, à TRÈS BON MARCHÉ ? Adressez-vous immédiatement à M. Hubbard, coin Remparts et Perdido. Détraqué à cette heure des affaires, il se hâte d'écouler son vaste stock, et il comprend que pour y réussir il doit faire aux acheteurs des conditions libérales. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il publie dans l'*Abeille* et qui occupe toute une colonne du journal.

$75,000
$75,000
$75,000 — C'est le montant total des lots.
$20,000
$20,000
$20,000 — C'est le chiffre du gros lot.
$10 est le prix du billet.
100 est le nombre des lots.
Qui seront distribués au grand tirage de la loterie de la Louisiane, samedi, 10 avril.

☞ On trouvera à la Quatrième page le rapport du Grand Jury et la Chronique de la Ville.

Liste des passagers partis dimanche par le steamer City of Havana pour Vera-Cruz :

E. W. Johnson, Mme C. Courcelle, Mlle L. Courcelle, M. et Mme Richard Weightman, Manuel Aspiroz, Mme T. Aspiroz, Mme A. Armendariz, Mlles F. Armendaris et D. Armendaris, Mlle A. Nolem, Mme Lipper, Jno Lipper, Mlle B. Lipper, Thos Gonzales, Mlle Frora Gonzales, Miss Gray, Mlle N. C. Gray, Mme Hammaker, Mlle L. Angele, Mme W. H. Meyer, Mlle E Meyer, Melchor Alvarez, Fernando Camacho, E. L. Plumb, Edw. Lowrey, Mme E. T. Lowrey, Pedro Arias, Gén. Thos A. Harris, William Walter Phelps, Mme C. Dennsles, M. Silberberg, Mme M. Silberberg, A. Silberberg, Capt. A. L. Dayge, Ventura Mestre, Vincente Santa Maria, Henry J. Peters, Gén George A. Sheridan, Hon Ben Parley Poore, Mlle Emily Poore, Col Thos A. Scott, Mme Col T. E. Scott, Chas. P. Machic, Miss C. Smith, Charles A. Nutting, Lemuel P. Grant, Miss N. Peters, Gouv Joseph E. Brown, Mme Gouv J. E. Brown, M. Brown Jr., Miss A. Silberburg.

FETE A BORD DE L'AMÉRIQUE.

M. le capitaine Pouzols, commandant le steamer de la Compagnie Transatlantique *Amérique*, a inauguré au nouvelle venue à New York par une fête magnifique à laquelle il avait convié une société nombreuse et choisie. Une foule de personnes occupant une place éminente dans la magistrature, dans l'administration, dans la politique, dans la presse, dans les affaires, avaient répondu à sa gracieuse invitation, désireux de montrer leurs sympathies pour la Compagnie et de faire plus ample connaissance avec le nouveau commandant que sa réputation a depuis longtemps précédé en Amérique.

Au nombre des convives étaient M. A. de la Forest, consul général de France, M. Arthur, collecteur du port de New York, le docteur Vanderpoel, directeur de la Quarantaine, MM. les juges Brady, Alker, Lawrence, Donohue, M. Nathaniel Jarvis Jr., M. Willis, membre du Congrès, M. James, directeur des postes de New-York, M. Guion, de la ligne Williams et Guion, le général Sharpe et M. Leydecker, de la douane, M. Frédéric Condert, M. le capitaine Bocandé, M. Erastus Brooks, de l'*Express* et des représentants de presque tous les journaux de New-York, MM. E. Lemoyne, A. Lamontagne, Ronnad, Victor Bishop, A. Godillot, H. Astié et un grand nombre de clients importateurs et exportateurs de la Compagnie.

Inutile de dire que la fête a été somptueuse et ordonnée avec cette délicatesse exquise qui est le propre de la bonne compagnie française. Les honneurs étaient faits par le capitaine Pouzols, fidèle aux traditions de courtoisie de notre marine, et par M. George Mackenzie, l'agent de la Compagnie Transatlantique, dont l'urbanité est proverbiale parmi tous ceux qui ont été en relations avec ce parfait *gentleman*. Plusieurs speeches,—excellents pour la plupart, ont été prononcés par le capitaine Pouzols, le juge Brady, le *collector* Arthur, le général Sharpe, M. Mackenzie, M. Fred. Condert, le capitaine Bocandé, le congressman Willis, le docteur Esquive, etc., etc.

L'*Amérique*, entièrement restaurée et remise à neuf, est un des plus beaux et des meilleurs steamers attachés au port de New York. Il est impossible de concevoir plus de luxe et de goût dans les décorations, plus de confort dans les aménagements, et plus de perfection dans les dispositions particulières à la navigation. L'*Amérique* est véritablement un palais flottant ; les hôtes du capitaine Pouzols ont été unanimes à constater que les passagers y trouveraient autant de bien être que dans les plus riches résidences, et autant de sécurité qu'en terre ferme. Ce sera certainement l'un des steamers favoris de la meilleure classe de touristes américains allant passer la saison prochaine en Europe.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez-le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

—Une révélation.

—On de nos lecteurs nous affirme que M. John Simon serait *réellement* le poète-lauréat de l'Académie française, sous le pseudonyme.

" En effet, ajoute notre correspondant, M. Jules Simon s'appelle de son nom véritable M. Suisse.

" Or, qui est aujourd'hui ministre ? M. Wallon.—Et tout le monde sait qu'on lit Lafontaine seulement *Wallon de l'Hélvétie*. Donc....."

C'est égal, je doute que cette combinaison satisfasse entièrement M. Jules Simon.

—Quelques pensées d'un Gobe-Mouche, empruntées au *Sifflet* :

Les gens qui ont le caractère pointu ont rarement l'esprit piquant.

Généralement, l'ordonnance suit son officier ; mais, en cas de maladie, c'est l'officier qui suit son *ordonnance*.

Si, comme homme privé, M. Christofle est obligeant, comme orfèvre il fait payer ses services.

Mieux vaut avoir affaire à un exécuteur testamentaire qu'à *celui* des hautes-œuvres.

Un mot d'avertissement.
Un mot d'avertissement.
Samedi, 10 avril,
Samedi, 10 avril,
Le grand tirage de $75,000,
Le grand tirage de $75,000,
De la Loterie de la Louisiane,
De la Loterie de la Louisiane
Aura lieu
Il y a 440 chances de faire fortune,
Il y a 440 chances de faire fortune.

☞ On trouve au Robt. E. Lee Hat Store, à l'angle des rues Canal et Bourbon et à l'angle des rues Royale et St-Louis, des chapeaux de paille du dernier genre et à des prix modiques.

☞ Nos lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

☞ La meilleure protection.—La meilleure sauvegarde contre les maladies épidémiques est une digestion entière et une fermeté de nerfs. C'est parce qu'elles assurent le jeu régulier des organes digestifs et fortifient le système nerveux, que les "Stomach Bitters" de Hostetter sont un préventif si souverain contre les influences qui déterminent les maladies intermittentes et celles qui affectent directement l'estomac et les intestins. Si les nerfs sont au repos, comme il doit aussi être de l'être sous l'influence de ce tonique, on peut défier la fièvre, et si dans l'absence des préventifs médicaux les plus dignes de recommandation le système est livré au froid à une maladie d'un type intermittent et rémittent, les effets, si on peut s'en servir, détruiront radicalement tout vestige de la maladie. Les affections de bile, la constipation, la dyspepsie cèdent avec une égale certitude à l'opération de ce puissant altératif végétal.

☞ LA CONSOMPTION, le fléau de la famille humaine, peut être arrêtée à son début et guérie d'une manière permanente.

Haverswood, W. Virginie,
Dr. H. V. Pierce, N. Y.

Monsieur,—Depuis un an, je me sers de votre "Golden Medical Discovery". Je lui dois la vie après des années de souffrance. Je pensais votre remède dès le bien fait. J'étais très mal alors ; je ne pouvais rester assise que peu de temps ; je souffrais beaucoup de la gorge ; je devenais aveugle ; j'avais une toux sèche et ressentais de fortes peines dans les poumons. J'ai pris douze bouteilles de le "Discovery" et je suis presque entièrement guérie.

MATT T. WARDNER.

Un fils de M. J. H. Mosack, de Chatham Four Corners, N. Y., a été guéri de la consomption par le "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce.—Ainsi parle M. O. B. Canfield, éditeur du *Chatham Courier*.

S. R. Eglar, droguiste de West Union, Ohio, écrit pour dire que le "Golden Medical Discovery" a effectué une merveilleuse de la consomption dans son voisinage.

ASSEMBLÉE NATIONALE DE FRANCE

Dans la séance du 15 mars, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été élu président de l'assemblée nationale par 418 voix sur 465 suffrages exprimés. Il n'avait pas de concurrent. Cependant les intransigeants ont tenu à protester contre l'élection de M. d'Audiffret-Pasquier sous la forme suivante : Sur 465 de 465 bulletins blancs ou nuls. Une même équivoque de la déclaration lue à la tribune par M. Buffet avait pu prêter à une interprétation agréable aux bonapartistes. La majorité de l'assemblée nationale, en portant son choix sur un ennemi déclaré de l'empire, a montré dans quel sens elle comprend cette phrase et quelle signification elle entend qu'on lui donne.

Voici le texte de l'allocution prononcée par le nouveau président de l'assemblée nationale :

M. le président. Mouvement général d'attention.) Messieurs, c'est avec une profonde émotion que je vous remercie de l'insigne honneur que vous m'avez fait et auquel je n'aurais jamais osé prétendre.

En montant au fauteuil, j'y trouve les traditions de fermeté, d'impartialité, inspirées par mes éminents prédécesseurs ; je n'ai qu'à les suivre pour mériter la confiance que vous m'avez témoignée. (Très bien !)

Je désespérais cependant de remplir dignement la tâche qui m'est imposée, si je ne savais que vous pensez qu'il est, plus que jamais, nécessaire d'augmenter encore l'autorité de vos décisions par le calme et la dignité de vos délibérations. (Très bien ! très bien !)

C'est à ce gouvernement du pays par lui-même, à ce régime parlementaire si souvent calomnié que, dans le passé, la France a dû des jours prospères et glorieux, succédant à de cruels désastres... (Vive et générale adhésion) ; c'est grâce à lui que, depuis quatre années, elle a surmonté les plus dures épreuves qu'une nation puisse subir ; c'est à lui que, par vos récentes décisions, vous avez confié l'avenir. (Mouvement.)

Vous n'avez pas oublié ce que peut coûter à un pays l'abandon de ses libertés publiques..... (Applaudissements à gauche et au centre) ; ce sera l'honneur de cet assemblée de les avoir rétablies et respectées. (Très bien ! très bien !)

Fermes vôtres, messieurs, par votre modération, les rendre chaque jour plus chères au pays. Prouvez-lui que la plus sûre garantie de l'ordre et de la sécurité dont il a tant besoin, c'est la liberté. (Bravos et applaudissements à gauche et au centre gauche.)

Là sont mes plus chers souvenirs et mes convictions. Ne doutez pas de mon dévouement absolu pour en assurer la défense. (Très bien ! très bien ! et applaudissements prolongés.)

Dans la séance du 16 mars, M. Duclerc, de la gauche, a été élu vice-président par 301 voix contre 189 données à M. Delsol et 107 à M. Lucien Brun.

Le bureau de la chambre est ainsi composé maintenant :

PRÉSIDENT :

M. d'Audiffret-Pasquier (centre droit libéral).

VICE-PRÉSIDENTS :

MM. Duclerc (gauche républicaine).
Ricard (centre gauche).
Martel (centre gauche).
De Kerdrel (droite modérée).

SECRÉTAIRES :

MM. Lamy (gauche républicaine).
Duchâtel (centre gauche).
De Ségur (centre droit libéral).
Vitalis (centre droit libéral).
Bilip de Bourdon (droite modérée).
Carsonne de Fradine (extrême droite).

QUESTEURS :

MM. Toupet des Vignes (centre gauche).
Blize (centre droit libéral).
le général Martin des Pallières (centre droit).

Ainsi les gauches sont représentées, dans le bureau de l'assemblée, par six membres. Sur les quinze membres du bureau, douze appartiennent à la majorité du 25 février.

LA COMMISSION DE PERMANENCE.

Dans sa séance du 19, l'Assemblée a nommé les membres de la commission de permanence ; voici leurs noms et le nombre de voix qu'ils ont obtenues :

MM. Dufournandie, 473 voix ; Comte Rampon, 466 ; Maurion, 458 ; Dagouillon, 447 ; Lambert-Sainte-Croix, 450 ; de Saint-Pierre, 447 ; Carayon-Latour, 446 ; de Larochefoucauld, 440 ; Combier, 438 ; Brunaire, 436 ; de Rougemont, 432 ; Ernest Picard, 432 ; Bontoux, 434 ; d'Alloneville, 432 ; de Rainneville, 427 ; Ramond, 462 ; Delsol, 425 ; Adnet, 411 ; Scherer, 414 ; Lucet, 411 ; Noël Parfait, 411 ; Ramport, 414 ; Merveilleux-Duvignan, 391 ; Laurent Pichat, 388 ; de Maly, 382 voix.

La commission se trouve donc composée comme suit :

Douze membres font partie de l'extrême droite, 4 de la droite modérée, 5 du centre droit, 2 du groupe Lionne de Lavergne, 1 du centre gauche, 4 de la gauche modérée et 3 de la gauche radicale.

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES.

La discussion dans les bureaux a été marquée par les déclarations de plusieurs ministres.

Dans le premier, M. Caillaux a exposé que, selon lui, la dissolution était inévitable ; qu'il était, en conséquence, inutile de voter des lois constitutionnelles, mais qu'on ne pouvait fixer dès à présent une date.

Dans le cinquième bureau, M. Hautpoul a interpellé M. le vice-président du conseil.

M. Buffet a déclaré que l'assemblée était maîtresse de la dissolution ; mais s'il y a des lois importantes à faire : la loi sur la presse, les lois organiques complémentaires des lois constitutionnelles, etc. Tout cela peut être fait plus ou moins rapidement ; il est impossible de dire à présent quand l'assemblée aura fini ses travaux ; il serait mauvais d'indiquer longtemps à l'avance l'époque de la dissolution.

Dans le quatrième bureau, M. Ernest Picard a interrogé M. le duc Decazes. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement ne pouvait proposer la dissolution, qu'il ne s'y opposerait pas, et que, selon lui, il y avait des lois à voter avant de partir.

M. Léon Say, qui fait partie du même bureau, a ajouté en quelques mots que le gouvernement croyait à la nécessité de la dissolution, et qu'il ne mettrait pas d'obstacle à la prompte expédition des lois.

Dans le quinzième bureau, M. de Meaux a déclaré que l'on ne pouvait préciser le moment de la dissolution, mais que le gouvernement faisait tous ses efforts pour hâter les travaux de la chambre.

M. de Meaux a ajouté que le ministère était décidé à appuyer loyalement la constitution du 25 février.

(Communiqué.)

A M. le Rédacteur de l'*Abeille* :

Monsieur, Malgré les bonnes paroles déjà dites, les éloges déjà faits, ici et ailleurs, sur les nombreux artistes qui ont accordé si généreusement leur concours au Concert donné, jeudi dernier, en faveur de la famille du très-regretté CHARLES BOULARD, j'éprouve le besoin de revenir encore sur ce sujet infiniment sujet, et je veux prie de vouloir bien accorder à mes humbles prose une place, si petite qu'elle soit, dans votre excellent journal.

C'est pour moi un véritable devoir de faire ressortir, non-seulement le parfait désintéressement, mais le zèle et l'activité déployés en cette circonstance par M. Collignon qui avait accepté non-seulement la conduite, mais aussi la préparation, toujours laborieuse, d'une pareille solennité ; et je dois ajouter que le succès le plus complet a couronné ses efforts.

Il était d'ailleurs excellemment aidé en cela, d'abord, par Mme Comès qui, une fois de plus a montré ce qu'elle sait faire et déployé un véritable talent, notamment dans l'air si savamment écrit et si habilement exécuté d'*Hamlet*, ainsi que dans le *Duo de Norma* qu'elle a brillamment interprété en compagnie de Mme Vercken, notre excellente première chanteuse du grand Opéra. Mme Vercken a certainement aussi droit aux plus grands éloges pour la façon merveilleuse d'exécuter l'admirable et difficile air de l'Reqnilitz.

M. Maria qui remplaçait M. Laurent, malade, a dit avec l'art consommé qu'on lui connaît une ravissante mélodie, le *Grillon* ; et sa manière exquise de dire l'*Hymne à la Charité*, en maître chanteur qu'il est, a également provoqué d'unanimes applaudissements.

Quelle belle exécution que celle de l'*Ange déchu* et de l'air de *Don Carlos*, par M. Feitlinger ! Quelle belle voix de basse profonde et quelle habileté comme chanteur !

M. Cielli qui, lui aussi, remplaçait M. Gadibe indisposé, a dit d'abord avec la voix sympathique que l'on aime tant, une charmante romance : *Dites moi le rendez-vous* ; ainsi qu'un fort bel air dans lequel il a déployé ses magnifiques ressources habituelles.

Mlle de Joly est une chanteuse légère fort habile et fort aimée ; le public le lui a bien prouvé, en l'applaudissant et en la couvrant d'une véritable pluie de bouquets, après l'air de la *Traviata*, dans lequel M. Cielli lui a donné l'impressionnante réplique, et dans son délicieux *Valse chantée*.

"Vive M. Miral pour la chansonnette ! il a déployé une verve étonnante et du bien dans la *Fiancée* et son *Rêve de soir*, qui eut fort aimé le public.

Enfin deux excellents instrumentistes, MM. Cler, hautbois, et Gomez, clarinette, ont exécuté un superbe trio de Donizetti, accompagné d'une charmante jeune fille qui s'adressait avec la grâce de la jeunesse, Mlle Cler, hautbois, pour compléter le concert, a ajouté un nouvel agrément en nous faisant entendre un air varié de clarinettista, M. Gomez.

En somme, excellent concert, et beaux que vous accompagne avec bonhomie grâce et gé-

présenté par le public et par artistes, telle a été cette intéressante [illegible] qui fait honneur à tous, et prouve que [illegible] dans l'intérêt [illegible] l'objet, ce dernier [illegible] qui en fait [illegible] naissance.

UN ABÉCÉDAIRE PARFAIT.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Mariée à la Cathédrale du Louis, le 1 avril par le Rév. père Sevat, LOUIS A. DUFOURCQ et MLLE BENVENUTE BRIGNOLE, de cette ville. Pas de cartes.

Décédé, hier matin à 7 heures, à l'âge de trente neuf ans, GUSTAVE LOUIS BILLIETTE, fils de Manuel Billiette et de Virginie Villeneuve, ami et connaissance de nombreux parents et connaissances et de ses nombreux amis. Son corps est exposé rue des Remparts, et les funérailles qui auront lieu seront annoncées par les journaux.

Le corps est exposé rue des Remparts, entre Ste-Claude et Tréme.

De la part de sa famille.

N. O., 5 avril 1875.

Décédée, à Sion (France), le 1 avril 1875, Mme CELESTINE VOBRIEUX, épouse de M. FELIX FORMENTO JR., de la Nouvelle-Orléans, Louisiane.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de Notre Dame de Bon Secours, rue Chartres, entre les rues Lahoré et Constance, ce mercredi 7 du courant, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu SAVINIEN DELORD. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de son [illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

Une Messe funèbre sera dite à l'église de l'Assomption, au coin des rues Magnolia et Laurel, MERCREDI 7 avril 1875, à huit heures et demie du matin, en mémoire de JEAN FAUCHEUX, décédé le 3 avril 1875. Les [illegible] sont priés d'y assister.

De la part de son épouse et de son fils.

Avril—2t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré en l'église des Saints Anges, ce mercredi 7 courant, à 8 heures du matin, en mémoire de [illegible] ; les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses [illegible]

Avril—2t

Matinée d'adieu de Murska.

MERCREDI, 7 AVRIL, A MIDI
A LA SALLE GRUNEWALD.
Positivement la dernière représentation de
MLLE ILMA DE MURSKA
qui a charmé nos milliers d'auditeurs de plus en plus en dit celle-ci, par cette matinée, et le [illegible] et le [illegible] qu'à la jeunesse des [illegible] [illegible] [illegible]